

...Nous avons commencé l'année 2015 dans de dramatiques circonstances et malheureusement nous l'avons terminée avec de terribles actes de guerre qui nous ont profondément marqués. Notre jeunesse a été attaquée et meurtrie. On a voulu une nouvelle fois porter atteinte à la joie de vivre de la France et de ses habitants. Tous ensemble, refusons la peur, le racisme, le découragement, et continuons à croire en un monde de partages, de solidarité, de joies et de bonheurs simples

...Mais revenons à l'Albenc, notre commune est jeune et dynamique, j'ai le plaisir de vous annoncer la naissance de 23 enfants pour l'année 2015, 12 filles et 11 garçons. Elle l'est également grâce aux associations et bénévoles que je tiens à remercier. Le lien social est préservé et renforcé, la réputation de l'Albenc où il se passe toujours quelque chose n'est pas usurpée...



Sommaire

Echos du conseil.....	p.2
Personnel communal.....	p.3
Travaux sécurité routière/ Environnement.....	p.4/p.5
Retrospective 2015.....	p.6
Manifestation 2016.....	p.7
Fusion inter-co.....	p.8

...Grand changement au secrétariat, Sylvia Olivier et Béatrice Durand vont avoir une nouvelle collègue Brigitte Lavina. Elle va remplacer Geneviève Girodin qui a bien mérité sa nouvelle vie de retraitée. Geneviève va partir en douceur puisque vous pouvez avoir le plaisir de la voir en mairie les mardis et jeudis matin en attendant l'arrivée définitive de Brigitte Lavina fin février. Depuis début janvier, vous avez le plaisir de rencontrer Brigitte à l'accueil les lundis et vendredis matin.

Je tiens une nouvelle fois à exprimer à Geneviève notre reconnaissance et nos remerciements pour toutes ces années au service des albinois.

...Cette année une échéance importante s'impose au conseil municipal la préparation du projet de fusion des 3 communautés de communes du Sud Grésivaudan. Sachez que le conseil municipal de l'Albenc comme d'autres conseils municipaux de communes voisines, a exprimé des inquiétudes vis-à-vis de ce projet, et de ses conséquences. Pour autant notre engagement pour participer à la construction de cette nouvelle entité sera fort et entier. **Soyez surs** que nous resterons très attentifs et vigilants notamment sur les questions des services rendus et des impacts financiers.

Pour 2016, le conseil municipal a un certain nombre de projets, quelques exemples :

- La 2^{ème} tranche de travaux d'enfouissement des lignes Basse Tension et télécom (mi-année) de la rue du Pressoir
- Une tranche d'éclairage public qui va se dérouler début d'année dans la rue du stade (4 points lumineux), la rue du Vercors (2 points lumineux), la Grand-Rue (14 points lumineux en mise aux normes)
- La suite des travaux d'aménagements de sécurité routière (RD 92 et RD 35)
- Pour le PLU Plan local d'urbanisme ce sera le début de la démarche obligatoire de mise en compatibilité avec le SCOT de Grenoble (schéma de cohérence territoriale, 26 mars 2016) et mise en conformité avec la loi Grenelle (1^{er} janvier 2017)
- Un travail de réflexion engagé par la commission aménagement du village va se concrétiser en 2016, vous en verrez les résultats au fur et à mesure...



JE VOUS SOUHAITE À VOUS ET À VOS PROCHES
TOUS MES VŒUX DE BONHEUR ET DE TRÈS BONNE SANTÉ
ET UNE EXCELLENTE ANNÉE 2016.

Intégralité du discours sur albenc.fr

Echos du conseil

COMPTE-RENDU DU 19 MAI 2015

- Réalisation d'emprunts pour 260 000 € au budget annexe commerces pour rembourser une ligne de préfinancement de 570 000 € qui avait été tirée dans l'attente de la vente des appartements et de subventions attendues.
- Cession du tracteur Fiat et du Berlingo de la commune.
- Information concernant l'accueil de loisir de la 3C2V qui aura lieu à l'Albenc les 2 dernières semaines d'août et accueillera 48 enfants.
- Information sur le départ de Myreil Argoud, secrétaire de Mairie, mutée à Grenoble et la transformation de ce poste à temps plein en un poste de secrétaire générale et un poste de comptable tous 2 à temps partiel.

COMPTE-RENDU DU 23 JUIN 2015

- Projet de création d'une voie nouvelle entre la route du stade et la RD 1092 située sur le territoire de Vinay mais qui fait partie du domaine privé de la commune de l'Albenc. Le conseil municipal de Vinay accepte de prendre en charge 50% du montant résiduel des travaux après subventions.
- Compte-rendu du conseil d'école
- Accord de l'inspection de circonscription sur la poursuite des TAP les vendredis après-midi de 13h30 à 16h30 pour les 3 années à venir.
- Convention avec ERDF pour une mise à disposition des données numériques de ses réseaux.
- Avis favorable sur l'enquête publique visant au renouvellement de l'autorisation d'exploitation de la carrière Chambard à Vinay.
- Contribution au FPIC (Fond national de péréquation des ressources intercommunales et communales). Pour la première fois, la 3C2V est soumise à cette contribution, la part de l'Albenc est de 288 € pour cette année.
- Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau et d'assainissement de la Communauté de Communes.
- Actualisation des statuts de la 3c2v concernant les Accueils de loisir sans hébergement.

COMPTE-RENDU DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2015

- Création d'un poste d'attaché territorial et modification du tableau des emplois de la filière administrative à la mairie.
- Délibérations pour enclencher des demandes de subventions auprès du SEDI (syndicat d'électricité de l'Isère) pour des travaux d'amélioration de l'éclairage public.
- Information et débat sur le Plan local d'urbanisme Intercommunal. Notre PLU qui date du 16/12/2010 doit être mis en compatibilité avec le SCOT et en conformité avec le Grenelle de l'environnement. La communauté de Communes demande aux communes de réfléchir sur une éventuelle mise en place d'un PLUI. Ce sujet sera de nouveau évoqué lors d'un prochain conseil.
- Information et débat sur les travaux d'accessibilité. Délibération pour présenter l'agenda d'accessibilité programmée (AD'AP) L'estimation du montant des travaux est de 154 235€ à répartir sur 3 années à compter du premier trimestre 2016.

COMPTE-RENDU DU 22 SEPTEMBRE 2015

- Délibération pour la signature d'une convention pour l'enregistrement des dossiers de demandes de logements sociaux avec la 3C2V. La commune reste guichet enregistreur et mandate la 3c2v pour la saisie de ces demandes.
- Délibération pour autoriser la commune à se substituer à l'association des digues de l'Isère pour le règlement d'une facture de 9€ !!!
- Délibération pour la régularisation des indices du poste d'adjoint administratif.
- Délibération pour verser les subventions aux associations votées au budget 2015 pour un montant de 15 506€
- Informations et questions diverses.

COMPTE-RENDU DU 20 OCTOBRE 2015

- Délibération concernant le lavoir situé route de la gare. L'état de délabrement avancé de ce lavoir et la somme importante qu'il faudrait pour le restaurer conduisent le conseil à voter sa destruction.
- Délibération concernant l'adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire 2016/2019 proposé par le CDG38 (Centre de gestion de la fonction publique) à compter du 1er janvier 2016.
- Information et délibération concernant les modalités d'absence du personnel.
- Le conseil municipal vote CONTRE le PLU intercommunal.
- Délibération de demande de financement au SEDI pour l'installation d'un éclairage passage de la Fontaine.
- Questions diverses : fusion des 3 communautés de communes, nouvelle organisation cantine, compte-rendu du conseil école, vélo route et sentiers de randonnées, borne de recharge pour véhicules électriques, sécurité et incivilités, marché public ménage.

COMPTE-RENDU DU 24 NOVEMBRE 2015

- Délibération portant avis sur le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI), le conseil municipal adopte une motion pour expliciter son vote
- Délibération pour demande de subvention SEDI pour travaux rue du Pressoir.
- Décision modificative pour le budget annexe commerces.
- Question diverses : remplacement personnel, téléphonie, CR conseil

MOTION ADOPTÉE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL :

« Le Conseil municipal de la Commune de l'Albenc par 3 voix POUR, 7 CONTRE et 3 ABSTENTIONS S'OPPOSE au Projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale de l'Isère prévoyant la création d'une intercommunalité unique de 45 000 habitants en Sud Grésivaudan à la date du 1er janvier 2017, en lieu et place des communautés de communes Chambaran Vinay Vercors, du Pays de St Marcellin, de la Bourne à l'Isère.

REPRESENTATIVITE DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Considérant la sous-représentativité des communes de moins de 2000 habitants, Considérant que les conseillers communautaires ont été élus au suffrage universel en mars 2014, que leurs mandats ne devraient s'achever qu'en mars 2020. Considérant la mission qui leur a été confiée par les électeurs. Considérant l'implication dans la vie communautaire des conseillers. Demande à ce que les conseillers communautaires élus au suffrage universel terminent leurs mandats.

GOUVERNANCE INTERMEDIAIRE

Considérant la composition des instances décisionnelles (comité de pilotage, comité exécutif) exposée lors de la conférence du 9 novembre 2015 qui n'a été ni discutée ni approuvée par les conseils communautaires.

Considérant qu'il y a 42 communes de moins de 2000 habitants qui ne sont pas représentées au comité exécutif. Considérant que les petites ou moyennes communes ont des problématiques différentes des villes centre et des villes de plus de 2000 habitants, Demande à ce que les communes de moins de 2000 habitants soient représentées par au moins 2 maires de petite et moyenne commune au comité exécutif. Demande à ce que la composition des instances décisionnelles soit votée.

METHODE DE TRAVAIL : ATELIERS DE LA FUSION

Considérant les ateliers de la fusion mis en place Demande que les commissions Finances et Ressources humaines soient ouvertes aux élus.

LA MOTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ. »

COMPTE-RENDU DU 15 DÉCEMBRE 2015

- Décision modificative n°2 sur le Chapitre charge de personnel.
- Délibération pour versement de l'indemnité au percepteur.
- Délibération de principe pour engager la révision du Plan Local d'urbanisme de la commune.
- Questions diverses

Tous les comptes-rendus sont consultables dans leur intégralité sur albenc.fr.

ZOOM sur le personnel communal



Interview de Brigitte Lavina

Brigitte LAVINA vient de rejoindre Sylvia OLIVIER et Béatrice DURAND au secrétariat pour remplacer Geneviève GIRODIN.

Présentez-vous ?

BL : Bonjour, Je m'appelle Brigitte LAVINA, je suis mariée, j'ai 2 fils de 22 et 25 ans. J'habite à Burcin dans les « terres froides » mais où on a le cœur chaud.

Que faisiez-vous auparavant ?

BL : J'étais chargée de l'Accueil dans une commune du Nord Isère. Je continue à remplir cette fonction jusqu'en février tout en étant présente à L'Albenc les lundis et vendredis pour l'instant. Auparavant, j'ai fait une carrière dans un CCAS et dans diverses entreprises.

Quelles sont vos premières impressions ?

BL : J'apprécie particulièrement l'ambiance de travail chaleureuse qui domine. Il faut dire que j'arrive la semaine des vœux, période propice à la convivialité. J'aime les enfants, et exercer une partie de mon travail auprès d'eux pendant le temps de cantine me plaît tout particulièrement.

Qu'aimez-vous dans ce travail, et quels en sont les difficultés ?

BL : J'aime la polyvalence, la communication avec les habitants. J'ai une certaine idée du « service public » à l'ancienne, au sens de « rendre service » ce que je trouve primordial dans ce poste. Il faut prendre le temps d'organiser au mieux, tout en étant réactif et toujours en rapport avec l'action communale. Il faut être au bon timing avec l'équipe ce qui n'est pas simple quand on arrive et qu'on ne connaît pas tout.

Qu'aimeriez-vous dire aux administrés ?

BL : J'espère que la relation que nous aurons sera fructueuse et chaleureuse.



Départ à la retraite de Geneviève Girodin

PAROLES D'ENFANT :

« Tu sais, Geneviève, je crois que j'ai eu un bébé cette nuit » ... mot d'un enfant haut comme 3 (ou 4) pommes, parmi tant d'autres...Combien a-t-elle entendu de confidences, petits soucis ou gros secrets partagés avec elle par les petits, à la cantine de l'école?

C'est là que Geneviève a débuté, et où elle est restée, lorsqu'il y a une dizaine d'années elle a été chargée, comme employée de mairie, de



l'accueil, de l'état civil et de l'urbanisme, (entre autres activités). Quel que soit le motif de votre venue à la mairie, c'est bien elle que vous rencontriez en premier jusqu'à ce 31 décembre (et encore pour quelques jours en janvier et février), puisqu'elle est désormais à la retraite.

Elle ne souhaite pas que l'on parle d'elle et qu'on la mette en avant, mais l'amicale hommage d'Albert Buisson, notre ancien maire, lors de la cérémonie des vœux le 8 janvier a dû lui faire chaud au cœur.

Pas de longs discours donc, mais un chaleureux merci pour son travail au service de la commune, de ses habitants et de nos écoliers. Et tous nos souhaits pour une longue et très bonne retraite.

Etat-Civil

23 naissances, 8 décès et 4 mariages pour l'année 2015

Du 1^{er} septembre au 31 décembre 2015

NAISSANCES

Elio, Maël, Loïs ARNAUD16/11/2015
Rose, Raphaëlle, Elise PACHOT02/11/2015
Léonie, France ROCCHI30/10/2015
Charlyne, Maryse ROCCHI30/10/2015
Néo, Michel, Georges CHARPENAY19/09/2015

DECES

Gaston, Maurice, Frédéric CARLE24/12/2015
Maria de Lurdes PEIRERA24/10/2015
Jean Georges AUBRY22/10/2015
Claude MANTE12/10/2015

Travaux de sécurité routière

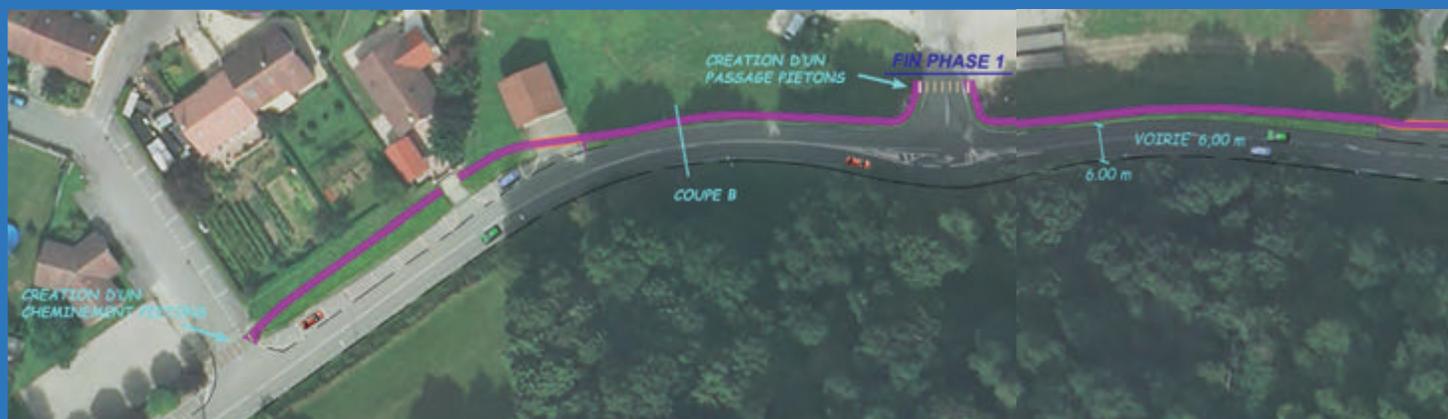


UNE NOUVELLE RUE À L'ALBENC OU À VINAY ?

Pour désenclaver la route du stade et supprimer la sortie dangereuse sur la RD 1092, rue du sablon, une nouvelle rue a été créée longeant le cimetière et le lotissement du Bizet. Elle sera ouverte dès réception des panneaux de signalisation.

Rue du Vercors

Un petit rappel : comme dans le reste du village, respectez la priorité à droite. Une des originalités de cette voie, c'est qu'elle se trouve sur le territoire de Vinay (qui a participé au financement) mais sur un terrain acheté il y a plusieurs années par la commune de L'Albenc. Elle s'appelle « rue du Vercors »



Environnement

Charte forestière : L'état des chemins forestiers, c'est l'affaire de tous !

Notre commune fait partie du territoire des Chambaran, doté depuis 2009 d'une Charte forestière. Il s'agit d'un outil d'animation et de développement de la filière forêt-bois sur le massif. Il permet d'engager des actions visant à améliorer la gestion, l'exploitation et l'usage de la forêt dans le respect de toutes ses composantes : sociales, environnementales et économiques. En particulier, la Charte forestière pilote depuis peu une action qui vise à un meilleur encadrement des chantiers forestiers.

Désormais, tout chantier forestier se déroulant sur la commune de L'Albenc devra être déclaré en mairie, en amont du commencement des travaux.

• Pourquoi une telle démarche ?

- Parce que la filière bois se développe et les moyens d'exploitation se modernisent beaucoup plus rapidement que les voiries, d'où des dégâts parfois très importants sur les chemins forestiers.
- Parce que les professionnels qui travaillent en forêt ont bien conscience que les chemins forestiers sont leur outil de travail. Et pourtant, même après remise en état, ils pâtissent de l'incivilité de quelques usagers et du regard du grand public.
- Parce que les mairies enregistrent de plus en plus de plaintes des usagers (promeneurs, chasseurs, ramasseurs de champignons...) qui constatent les dégâts.

• Qui est concerné par cette démarche ?

- Le propriétaire forestier si c'est lui qui extrait le bois, sinon celui qui achète la coupe et l'entrepreneur qui effectue les travaux forestiers
- La mairie de notre commune car c'est elle qui est chargée de l'entretien des voies communales et chemins ruraux.

• Comment procéder ?

- 1) Le propriétaire, ou l'acheteur de la coupe (suivant les cas) informe la mairie du chantier qu'il envisage d'effectuer (localisation, nature, calendrier approximatif).
- 2) Un rendez-vous est pris sur le terrain pour effectuer un état des lieux avant chantier.
- 3) A l'issue du chantier, un second état des lieux est réalisé. En cas de dégradation constatée, il est précisé au professionnel la nature des travaux de remise en état à effectuer.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à vous rendre en mairie. Vous pouvez également poser toutes vos questions à Olivia MAROIS, animatrice de la Charte forestière des Chambaran au 04 76 36 30 76, ou encore vous rendre sur le site internet dédié, à l'adresse suivante : <http://charteforestiere-chambaran.fr/>



CHEMINEMENT PIETONNIER RD35 ROUTE DE LA GARE.



Elagage et préservation des voiries, des réseaux de communication et de la Lèze

Certains d'entre vous ont commencé les travaux de taille des noyers, il est nécessaire de le faire également en bordure de voirie pour permettre le passage des véhicules personnels ou pour d'éventuels travaux. Nous demandons aux nuciculteurs qui n'ont pas effectué les travaux de taille pour cette année de bien vouloir le faire avant le printemps pour ne pas causer d'éventuels dommages sur la voirie ou les réseaux de communication.

La commune va également entreprendre l'élagage et le nettoyage des rives de la Lèze. Si vous êtes riverains, nous vous demandons également de faire le nécessaire sur la partie vous appartenant (droits et obligations des riverains : Art. L215.14 du code de l'environnement) afin d'éviter l'obstruction du lit du ruisseau en cas de crue.

Nous comptons sur vous pour mener à bien cette opération.

Elagage d'hiver

Voici l'hiver...c'est donc le moment de tailler et d'entretenir les arbres et les haies....

C'est pour cela que l'entreprise « **Au bonheur des arbres** » sous contrat avec ERDF, prévoit d'ici les prochaines semaines de réaliser l'élagage des parcelles privées et publiques se trouvant sous les lignes électriques de notre commune.

Aussi, quand vous verrez l'entreprise travailler au sein de notre village, n'hésitez pas à les contacter si vous êtes concernés.

Au Bonheur des Arbres - 38590 SILLANS - Tél : 0476071391

C'est aussi l'occasion de rappeler aux propriétaires du village qu'il est nécessaire pour la sécurité de tous, de **tailler régulièrement ce qui dépasse sur le bord de route et de ramasser les branchages**. Cela permet d'assurer aux usagers une meilleure visibilité dans les virages, et de laisser les routes facilement praticables. Voilà comment rendre la vie de notre petite communauté plus agréable pour tous.....



Eclairage public

AJUSTEMENT DES RÉGLAGES D'ALLUMAGES DU MATIN ET DE FIN D'APRÈS-MIDI.

Le 08/01/2015:

Une anticipation de 15mn de l'heure d'allumage et un ajout de 15mn le matin ont été effectués.

Le réglage initial réalisé par l'installateur étant trop restrictif.

Rétrospective des festivités 2015...

Le retour du Téléthon à l'Albenc



Fort de ses jeunes recrues, le Comité des fêtes a relancé le Téléthon à l'Albenc. Les animations des groupes Sarreloups et Aviva, des clubs de vélo-trial de Saint Gervais et de la section roller de la MJC de l'Albenc ont connu un grand succès. Les soixante litres de soupe préparés par Nadia ont été engloutis ! Au final, les organisateurs ont eu la surprise de récolter 800€ au profit de l'AFM. Merci à tous ceux qui ont œuvré au succès de cette manifestation populaire et sympathique. Merci à tous les participants et aux généreux donateurs.

TOUS ENSEMBLE, NOUS NOUS LANÇONS UN DÉFI POUR 2016 : 1000€ ET PLUS !

PS. Vous aussi, venez grossir les rangs du Comité des fêtes pour participer à la prochaine Fête du sport et organiser de nouvelles manifestations.

Marché de Noël

Un petit marché sympathique avec déco, accessoires vestimentaires, parfum, champagne, produits de beauté, et aussi une halte barbe à papa ou maquillage enfants, ou encore du vin chaud pour les parents, avant de passer aux choses sérieuses avec les moules-frites et le karaoké ! Chacun pouvait trouver à satisfaire une envie, à passer un moment entre amis. Et bien sûr le père Noël était là, qui accompagnait même les balades en calèche...



Stand de l'An

Cette année encore, la MJC a pleinement rempli son rôle d'animation du village en organisant une nouvelle fois le « Stand de l'an », où l'on a pu déguster nombre d'huîtres, escargots, ravioles, saumons, et autres soupes à l'oignon, accompagnés de bière de Noël, Alsace, Chardonnay ou Champagne.

Repas de Noël

Comme chaque année le traditionnel repas de Noël a réuni les albinos de 65 ans et plus pour un moment festif. Une animation de qualité, un bon repas en excellente compagnie, voilà un magnifique moyen de démarrer le mois de décembre.

ALORS RETENEZ LA DATE DU SAMEDI 3 DÉCEMBRE 2016.



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2016

Samedi 6 février :

Soirée DISCO organisée par le ROLLER MJC
Carnaval organisé par Maboul 'Afacette

Dimanche 7 février :

Matinée Boudin, Place Jean Vinay à l'Albenc
organisée par l'ACCA

Dimanche 21 février :

Choucroute du Club de L'Age d'or

Samedi 27 février :

Soirée Country organisée par l'Ecole

Dimanche 13 mars :

Vide grenier organisé par le Sou des Ecoles

Samedi 26 mars :

Pasta party organisée par l'Ecole
Chasse aux œufs par le sou des ecoles

Ventes des tickets TAP

Dimanche 1^{er} mai

Marché aux fleurs organisé par le Sou des Ecoles

Dimanche 12 juin :

Tournoi de la Noix organisé par le Roller

Samedi 18 juin :

Fête du sport organisée par le Comité des fêtes

Vendredi 24 juin :

Feux de la Saint Jean organisés par la MJC

Samedi 2 juillet :

Kermesse de l'école et du Sou

Samedi 2

et Dimanche 3 juillet :

Vogue organisée par le Comité des fêtes

DON du SANG :

à la salle des fêtes de Vinay

de 16h30 à 20h :

Lundi 15 février 2016

Lundi 9 mai 2016

Mardi 16 juillet 2016



INFORMATION CONCERNANT L'UTILISATION DE L'ÉGLISE POUR UNE MANIFESTATION CULTURELLE :

Si vous souhaitez utiliser l'église de l'Albenc afin d'y organiser une manifestation culturelle, les paroisses St Luc du Grésivaudan et St Joseph des Deux Rives, sous la responsabilité du père Richard ARCISZEWSKI, ont mis en place une commission concert. Pour toute

demande, il est obligatoire que ces manifestations soient compatibles avec le caractère particulier d'une église et s'effectuent dans le respect du caractère sacré d'un lieu de culte.

VOUS DEVEZ VOUS ADRESSER À LA COMMISSION CONCERTS À L'ADRESSE SUIVANTE :

PAROISSE ST JOSEPH DES DEUX RIVES

2 PLACE DU 11 NOVEMBRE - 38 470 VINAY

PRÉVENTION DES CHUTES



Le service autonomie du territoire du Sud Grésivaudan organise des **ateliers de prévention des chutes**, sous forme de séances avec des exercices pratiques d'équilibre pour redonner confiance **aux personnes âgées de plus de 65 ans**, qui ont peur de tomber ou de retomber.

Souplesse, reconnaissance d'un danger, appréhension d'un obstacle, maîtrise de l'équilibre, seront au programme de chaque séance.

Ce service est proposé pour le premier semestre sur les secteurs environnants de Saint-Marcellin et de Vinay.

UNE CONFÉRENCE D'INFORMATION AURA LIEU :

• Pour le secteur de Saint-Marcellin, le mardi 2 février à 14 h 30 à la Maison de territoire du Sud Grésivaudan de Saint-Marcellin

• Pour le secteur de Vinay, le mardi 9 février à 14 h 30 à la Mairie (salle du conseil municipal) de Vinay

15 SÉANCES SERONT ENSUITE PROPOSÉES,

À RAISON D'UNE PAR SEMAINE ET POUR 15 PARTICIPANTS.

STATIONNEMENT ET MARCHÉ DU MERCREDI MATIN

Tous les mercredis matin sur la place Jean Vinay, a lieu le marché de l'Albenc, qui rythme la vie du village au fil des semaines. Outre le ravitaillement hebdomadaire, avec un marchand de primeurs, une bouchère-charcutière, un fromager et même une toiletteuse pour chiens (une fois par mois), c'est aussi un lieu d'échanges et de rencontres pour les Albinois.

Les commerçants arrivent tôt avec leurs camions (le premier, le primeur vers 6h) et ils ont souvent du mal à se positionner sur la place à cause des véhicules en stationnement. Veillez donc à ne pas laisser votre véhicule entre 6 heures et 14 heures sur l'emplacement du marché devant l'église et derrière l'abri bus.

De nouveaux panneaux d'interdiction de stationner pendant les heures de marché seront prochainement apposés pour vous le rappeler. D'ici là, nous comptons sur vous pour faciliter la tâche des commerçants qui concourent à l'animation de la commune. Merci par avance.



LES HUMEURS D'ALBY LANOIX

*ET Ben,
c'est de mieux
en mieux !*

ET Ben, c'est de mieux en mieux..... Quel bazar pour circuler et rentrer ou sortir de chez soi

Y en a vraiment qui se garent n'import' où sans se soucier de la gêne que cela peut entraîner. Il est interdit de stationner devant l'entrée de service du boulanger et pourtant y en a toujours un pour se poser là...

Vous avez tous vu qu'il y a maintenant des garages dans la rue des terreaux et il faut pas être bien futé pour se garer juste en face et gêner les gens qu'ils veulent sortir. Il y a un panneau d'interdiction de stationner devant le « 40 » mais il ne sert à rien. Impasse du palais de justice, c'est pareil. Il y avait une barrière amovible pour permettre d'amener ses courses et de vider son coffre devant chez soi pour ensuite aller se garer sur la place. Suite au stationnement permanent sur la placette de certains véhicules, et l'exaspération des propriétaires qui ne pouvaient plus sortir de chez eux, un petit malin a

découpé au chalumeau cette barrière ... On habite un village où il fait bon vivre,

Pensez-vous qu'il faille mettre en place une police municipale (payée par nous tous) pour coller des pruneaux à tout va ?

Un peu de civisme et de respect de l'autre devraient permettre de vivre en bonne intelligence.

A BON ENTENDEUR, SALUT - Signé Alby

La future grande communauté de communes : un mariage à 3 ?

UN PEU D'HISTOIRE

La mise en place et l'évolution des intercommunalités est le fruit d'un long processus qui remonte à la fin du XIXème siècle pour aider les petites communes à mieux assumer leurs obligations. Les syndicats de communes ont ainsi été créés en 1890, les syndicats mixtes en 1935 et les SIVOM (syndicats intercommunaux à vocations multiples) en 1959. L'évolution de la législation a ensuite concerné le milieu urbain pendant près de 35 ans. Ce n'est qu'en 1992 qu'un pas de plus a été franchi avec la création de communautés de communes et de communautés urbaines. Elles ont des compétences élargies et un statut d'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre.



Puis le processus de réforme territoriale a continué et s'est complexifié au gré des modifications législatives (1995, 1999, 2004, 2010). La loi de 2010 a rendu obligatoire l'appartenance de toute commune à une intercommunalité au 1er janvier 2014 et a créé les métropoles.

Le dernier épisode en date est la loi NOTRE (Nouvelle organisation territoriale de la République) promulguée en Août 2015. Elle a redéfini les compétences des diverses collectivités territoriales.

Les dispositions concernant l'intercommunalité y sont renforcées dans le but d'assurer le développement des petites intercommunalités face à la montée en puissance des agglomérations et métropoles, notamment en mutualisant des services. Les transferts des compétences obligatoires et optionnelles des communes vers les Communautés de communes y sont précisés avec un calendrier. Elle vise à réduire le nombre d'EPCI par des regroupements.

NOTRE SITUATION

Dans le Sud Grésivaudan il y a trois communautés de communes :

- **Chambaran-Vinay-Vercors (3C2V), créée en 1994** (la nôtre)
- **Pays de Saint Marcellin, créée en 1997**
- **De la Bourne à l'Isère créée en 1998**

Depuis près de 40 ans, et bien avant la constitution de ces Com. Com., des actions coordonnées ont été menées dans divers domaines (économique, culturel, social, eau, etc) avec, entre autres, la création du Syndicat mixte du pays Sud Grésivaudan et du SICTOM (ordures ménagères).

Prenant acte de cette coopération de longue date, le Préfet de l'Isère a ainsi adressé à chacune des communes du Sud Grésivaudan un nouveau Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) prévoyant la fusion au 1er janvier 2017 des trois communautés de communes et des 2 syndicats mixtes du Sud Grésivaudan. Soit un seul EPCI au lieu de 5. Sont concernés 48 communes et 45000 habitants sur près de 600km².

Ce schéma s'inscrit dans l'objectif de réduction du nombre d'intercommunalités de l'Isère, de 27 (SDCI de 2011) à 18 en Isère.

COMMENT ÇA SE PASSE ?

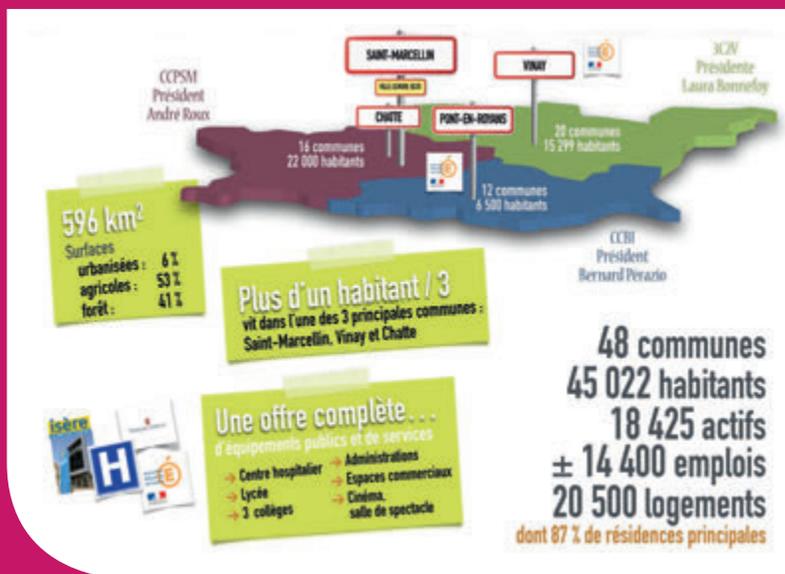
La fusion est soumise à un processus de mise en place règlementaire selon un agenda fixé par le préfet. L'avis des élus municipaux et des conseillers communautaires y est sollicité deux fois : fin 2015 sur le principe de la fusion (Schéma départemental de Coopération Intercommunale), et à l'été 2016 sur les modalités et les périmètres d'application. La décision revient au final au préfet après consultation de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale : au plus tard le 31 mars 2016 pour l'arrêté du schéma, et le 31 décembre 2016 pour la mise en œuvre.

Tous les élus du Sud Grésivaudan (autour de 500) ont été invités à participer le 9 novembre 2015 à une réunion de présentation générale et à s'inscrire à différents « ateliers de la fusion » pour préparer le projet communautaire et travailler sur les compétences à transférer (qui ne sont pas aujourd'hui identiques dans les 3 communautés de communes). Il est clair qu'une telle fusion s'inscrit dans une logique d'évolution vers de plus grandes entités avec des mutualisations de ressources et de services et une visibilité plus grande du territoire. Toutefois, elle suscite des interrogations et parfois de la méfiance, en particulier dans les petites communes. Est-ce dû aux trop courts délais de mise en place, aux questions de gouvernance ou au fait qu'il est difficile de savoir aujourd'hui quels seront les impacts pour la population ?

C'est ce qui a conduit le conseil municipal de l'Albenc, comme celui de plusieurs communes à s'opposer à la proposition de fusion en l'état actuel, sachant que vue sa taille (>15000 habitants), la 3C2V n'est pas obligée de fusionner. Le vote des conseillers communautaires de la 3C2V qui a suivi a été très partagé, approuvant la fusion à une très faible majorité.

Toutefois, consciente que ce projet paraît inéluctable, reconnaissant les enjeux et la réalité des coopérations déjà existantes dans le Sud Grésivaudan, l'équipe municipale de l'Albenc a décidé de participer aux ateliers de la fusion, pour réfléchir et contribuer à sa mise en place, si elle devient effective.

Avec pour but une vraie appropriation du pays Sud Grésivaudan par tous ses habitants et des chances accrues pour ce territoire !
A SUIVRE....



Imp. PRESS VERCORS - Imprimé sur papier recyclé